

MAITRE D'OUVRAGE

LAMOTTE

AIRIS AQUITAINE
49 Allée de Boutaut CS 72122
33525 BRUGES CEDEX

KLEEZI Bordeaux Thiers
330 Avenue Thiers, 33000 BORDEAUX

ARCHITECTES



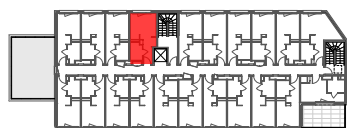
GOLDFINGER
4 Rue ferrère - 33000 BORDEAUX

TYPE	NIVEAU	NUMERO
T1	R+3	321

SURFACES

Chambre + Kitchenette	12,34
Entrée + PL	3,91
Salle d'eau	3,66
Total SHAB	19,91 m²

Plan d'ensemble R+3

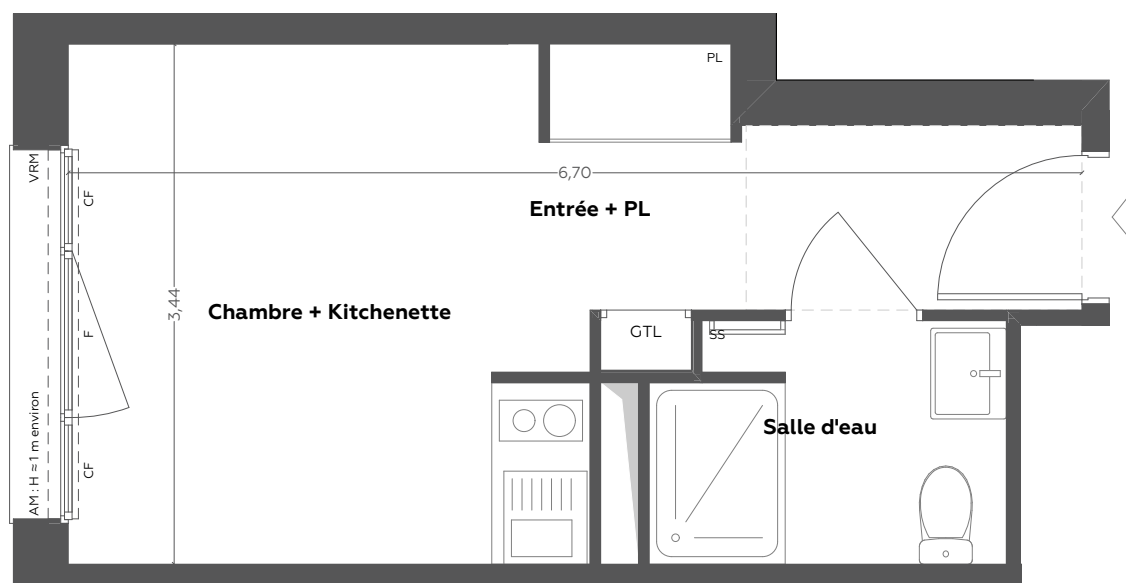


Avenue Thiers



Date Février 2026

PLAN DE RESERVATION EVOLUTIF



PL : Placard
GTL : Tableau électrique

F : Fenêtre
AV : Allège vitrée

CF : Châssis fixe
AM : Allège maçonnée

FP : Faux plafond
VRM : Volet roulant manuel

SS : Sèche serviette
HSP : Hauteur sous plafond

VO : Vitrage opalescent

Les côtes, surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications mineures de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique, réglementaire ou administratif pourront être apportées sur les plans. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi.

RESIDENCE « KLEEZI BORDEAUX THIERS »

Vente de mobilier

Entre les soussignés,

La société dénommée **AIRIS AQUITAINE**, dont le siège est à Saint-Jacques-de-La-Lande (35136), 14, Rue Alek Plunian, identifiée sous le numéro 831 255 617 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES ; représentée par son agence de Bordeaux sise 49 allée de Boutaut à Bruges (33520), agissant en qualité de gérante de l'opération de construction dénommée

Représentée par Monsieur Jean-Marc TRIHAN,

Ci-après désignée le Vendeur,

et

LE(S) RESERVATAIRE(S) DESIGNÉ(S) DANS LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DU LOT CI-DESSOUS MENTIONNÉ :

LOT N° : 321

DE TYPE : T1

ET D'UNE SURFACE DE : 19,91 m²

AU SEIN DE LA RESIDENCE « KLEEZI BORDEAUX THIERS », 330 AVENUE THIERS – 33000 BORDEAUX

Ci-après désigné(e)(s) l'Acquéreur,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

OBJET

L'Acquéreur a réservé l'appartement ci-dessus désigné dans la résidence KLEEZI BORDEAUX THIERS sise 330 avenue Thiers – 33000 BORDEAUX en vue de son acquisition et d'une mise en location meublée.

Par les présentes, le Vendeur s'engage à vendre, **sous la condition suspensive ci-après énoncée**, à l'Acquéreur, qui accepte et s'engage à acquérir, le mobilier désigné en annexe, dans les conditions ci-après relatées.

PRIX DE VENTE

La présente vente est consentie et acceptée moyennant un prix fixe, forfaitaire et définitif de :

X Mobilier T1 : trois mille soixante-six euros (3 066 €) HT, soit trois mille six cent quatre-vingts euros (3 680 €) TTC* ;

Mobilier T2 : trois mille sept cent cinquante euros (3 750 €) HT, soit quatre mille cinq cents euros (4 500 €) TTC.

Le paiement du mobilier interviendra à la signature de l'acte authentique.

** Toute modification du taux de TVA, actuellement de 20%, sera répercutée à l'Acquéreur.*

LIEU DE LIVRAISON

Le mobilier sera livré et installé par le Vendeur à l'Acquéreur à la résidence KLEEZI BORDEAUX THIERS, 330 avenue Thiers – 33000 BORDEAUX dès l'achèvement de l'immeuble.

CONDITION SUSPENSIVE

De convention expresse entre les parties, la présente vente est conclue sous la condition suspensive de l'acquisition effective, par l'Acquéreur, du logement ci-dessus désigné. La condition suspensive sera considérée comme étant réalisée à la date de signature de l'acte authentique réitératif.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Il est convenu que tant que le prix du mobilier objet des présentes n'aura pas été réglé effectivement et dans son intégralité par l'Acquéreur, le Vendeur bénéficiera d'une clause de réserve de propriété au sens de l'article L. 624-16 du Code de Commerce lui permettant ainsi de revendiquer ledit mobilier dans les conditions posées par les articles L. 624-9 et suivants du même code, ce qui est expressément accepté par l'Acquéreur.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, au transfert à l'Acquéreur des risques de perte ou de détérioration des biens, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner, et ce à compter de la livraison du mobilier à l'Acquéreur.

ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de ses suites, les parties font élection de domicile en leur siège ou domicile respectif indiqué en tête du présent contrat.

ANNEXE

- Annexe 1 : descriptif du mobilier.

Fait en deux 2 exemplaires, à _____ le _____

Le Vendeur
SAS AIRIS AQUITAINE

L'Acquéreur ou son représentant légal
Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

RESIDENCE « KLEEZI BORDEAUX THIERS »

ANNEXE 1 – Descriptif du Mobilier

ESPACE	T1	T2
Entrée		
Patères murales	1	1
Espace nuit / chambre		
Lit avec tête de lit *	1 lit simple	1 lit double
Pack literie (matelas, oreiller, couette, alèse)	1	1
Chevet	1	2
Lampe de Chevet	1	2
Séjour / espace repas		
Table repas	1	1
Chaise ou tabouret repas	1	2
Meuble TV	-	1
Canapé	-	1
Espace travail		
Bureau	1	1
Chaise de bureau	1	1
Corbeille à papier	1	1
Lampe de bureau	1	1
Ensemble rangements muraux	1	1
Salle de bains WC		
Ensemble accastillage	1	1
Accessoires et décoration		
Décoration murale	1	1
Kit entretien ménager : Poubelle cuisine, balai, pelle, poubelle bureau, kit serpillère, brosse WC	1	1
Kit vaisselle **	1 personne	2 personnes

*la taille de la literie est susceptible d'évoluer selon la configuration du logement.

** Composition du kit vaisselle	
1 personne	2 personnes
Verres - lot de 4 / appt	Verres - lot de 8 / appt
Carafe x1	Carafe x1
Bols - lot de 2 / appt	Bols - lot de 4 / appt
Mugs - lot de 2 / appt	Mugs - lot de 4 / appt
Assiettes x4	Assiettes x8
Petites assiettes x4	Petites assiettes x8
Couverts - lot 16 couverts	Couverts - lot 16 couverts
Couteaux de cuisine - lot de 2	Couteaux de cuisine - lot de 2
Eplucheur x1	Eplucheur x1
Pot range couvert x1	Pot range couvert x1
Planche à découper x1	Planche à découper x1
Cloche micro-ondes x1	Cloche micro-ondes x1
Poêle x1	Poêle x2
Casserole x1	Casserole x2
Passoire x1	Passoire x1
Spatule x1	Spatule x2